

J'aimerais citer un extrait du discours que M. Ramphal a fait à Ottawa la semaine dernière pour bien insister sur la thèse que j'aimerais défendre ce soir. Voici ce qu'il a dit:

Dans le dialogue international actuel, il ne s'agit plus de se demander s'il faut instaurer un ordre économique nouveau, mais quel genre d'ordre nouveau doit remplacer l'ancien, quelle doit être sa qualité, quel doit être son but, quels moyens il doit employer? Le dialogue porte sur la nature du changement fondamental et non pas sur la nécessité d'un changement. C'est un dialogue auquel doivent participer les plus grands esprits de notre époque; c'est de son issue que dépendront le caractère de notre société mondiale, la qualité de notre condition humaine, le fondement même de notre survie sur la terre.

C'est en pensant à cette observation que je demande ce soir au gouvernement de préciser la déclaration que doit faire le Canada à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je le répète, il ne suffit pas de garantir son appui en général. Nous savons que l'ordre économique nouveau doit être approuvé par les pays industrialisés. Si nous voulons instaurer un ordre économique nouveau et si nous voulons une certaine unité au sein des Nations Unies, il ne faut pas que les pays industrialisés refusent de donner des détails sur l'application d'un ordre nouveau. Il ne faut pas que les pays en voie de développement insistent sur des points impossibles à réaliser. Quel moyen terme le gouvernement canadien peut-il proposer pour contribuer à instaurer le nouvel ordre économique international que M. Ramphal juge absolument nécessaire?

Le gouvernement peut-il nous dire ce soir s'il est disposé à appuyer un accord sur les marchandises qui ferait partie de la déclaration du Canada? Le gouvernement peut-il dire s'il serait en faveur d'une surveillance plus étroite des stocks de grains et d'autres denrées essentielles?

Le gouvernement du Canada peut-il dire ce soir si nous dirigeons vers une aide plus multilatérale par l'entremise des agences de l'ONU et si nous attacherons moins d'importance aux programmes bilatéraux que nous savons être la source des problèmes auxquels l'ACDI s'est heurtée? A propos de la réduction de 30 millions du budget de l'ACDI, je demande aussi sur quelles parties de son programme elles porteront. Le gouvernement peut-il dire, pour en informer les Canadiens, que la réduction de 30 millions du budget de l'ACDI n'est pas aussi importante que toute action en faveur de changements structureux touchant les accords commerciaux qui se rapportent aux stockages internationaux et à l'aide multilatérale, en un mot, aux trois domaines que j'ai mentionnés? Le gouvernement canadien doit y faire preuve d'initiative.

Je veux aussi savoir s'il est possible que le public sache quelle sera la position du Canada à New York en septembre, afin que le gouvernement connaisse ses réactions par les députés et les organismes non gouvernementaux qui sont experts en matière d'aide au développement international? Le gouvernement doit faire plus que prendre en conciliabule la décision qu'il ira présenter à New York. Je soutiens qu'il doit la communiquer à la Chambre et au public pour nous donner la chance de répondre au gouvernement. Nous ne voulons pas nous opposer pour le plaisir de nous opposer; nous voulons répondre pour donner plus de force à notre position à New York, une position qui sera vitale pour l'avancement de l'ordre économique dont j'ai parlé.

A mon avis, le gouvernement devrait se réserver une heure de grande écoute à la télévision pour exposer ses arguments à la population. Qu'il commandite une émission. Nous n'avons pas besoin d'images d'enfants affamés; nous en avons assez vues. Il nous faut une émission qui montre ce qui se fait aujourd'hui et ce qu'on envisage de faire. L'émission est nécessaire pour faire comprendre aux

### L'ajournement

Canadiens qu'il y a moyen d'éviter la terrible catastrophe qui, semble-t-il, menace le monde. La solution exige la mobilisation des volontés politiques de pays aussi forts que le Canada. Voilà les questions auxquelles j'aimerais qu'on réponde ce soir, monsieur l'Orateur.

M. Charles Turner (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur l'Orateur, comme le sait le député, les chefs d'État du Commonwealth ont reconnu la nécessité de prendre des mesures immédiates en vue de créer un nouvel ordre économique international qui soit logique et équitable. A cette fin, ils ont consenti à inviter un petit groupe d'experts à soumettre aux gouvernements du Commonwealth des mesures pratiques et des solutions possibles en vue de combler l'écart entre les pays riches et les pays pauvres. Fondamentalement, de telles mesures auraient pour but favoriser le développement et accroître le transfert de ressources réelles vers les pays en voie de développement. Ce processus, comme l'indique clairement le communiqué, doit avoir lieu «dans le contexte du dialogue international actuel.» Il va sans dire que les États-Unis participent activement à ce dialogue, et nous poursuivons des consultations avec eux sur ces questions par les voies habituelles.

Nous nous réjouissons de la déclaration du secrétaire d'État américain Kissinger, selon lequel les États-Unis seraient disposés à traiter de la question des matières premières dans un esprit empreint de réalisme économique, d'imagination politique et de compréhension des préoccupations du tiers monde. Tout ceci semble indiquer que les États-Unis sont en voie de mener leurs propres études sur les problèmes de développement.

Il va de soi que le groupe de spécialistes en question ne se réunira pas en marge du dialogue mondial sur les problèmes de développement. Des consultations se poursuivent à ce sujet dans de nombreux forums, et le Canada lui-même se prépare à une série de pourparlers intensifs avec les pays industrialisés et les pays en voie de développement dans les semaines à venir, jusqu'à la tenue de la session spéciale de l'Assemblée des Nations Unies sur le développement, prévue pour septembre.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) a assisté à une réunion des ministres des affaires étrangères des pays membres de l'OCDE pendant la dernière semaine de mai, et les problèmes de développement étaient l'un des principaux sujets abordés à cette occasion. Le but des consultations au sein de l'OCDE n'était pas de mettre au point un plan unifié mais d'envisager de quelle façon les pays industrialisés, compte tenu de leur rôle et de leur situation particulière, peuvent répondre aux besoins des pays en voie de développement.

### LA SÉCURITÉ SOCIALE—LA DATE PRÉVUE POUR LE LANCEMENT DU RÉGIME DE REVENU ANNUEL GARANTI

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, comme en fait foi le hansard du lundi 17 février dernier, page 3264, j'ai interrogé le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) au sujet du lancement du régime de revenu annuel garanti. Nos questions et réponses ont été consignées. Sans doute le ministre s'y est-il reporté au moment de préparer sa réponse à la question que je soulève ce soir. Inutile de revenir sur cet échange. J'exhorte le ministre à répondre le plus tôt possible à ma question concernant le lancement du régime de revenu annuel garanti.